

Championnat de France 2023



DESCENTE NAGE EN EAU VIVE

le 28 mai 2023
La Vézère à Treignac.



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDE ET DE SPORTS SOUS MARINS
avec le soutien du Comité Subaquatique Nouvelle Aquitaine FFESSM
et le Comité Corrèze de la FFCK

Plus d'infos sur : eauvive.ffessm.fr
Facebook Nage en eau vive France

CHAMPIONNAT DE FRANCE

DE DESCENTE DE NAGE EN EAU VIVE 2023

Le 28 MAI 2023

La Vézère

La FFESSM, la commission National NEV avec la participation du comité régional CSNA, du Comité Corrèze de la FFCK et la ville de Treignac ont le plaisir de vous accueillir le 28 mai 2023 pour les Championnats de France et le Trophée France Espoir 2023 sur la Vézère.

Comité d'Organisation :

Responsable de l'organisation	:	Frédéric DI MIGLIO Président de la FFESSM Sébastien ALLÈGRE Président du Comité Régional CSNA
Coordinateur Général	:	Patrick DUPRAT Président de la Commission national NEV
Juge de départ	:	Joël BOURBON
Juge d'arrivée : Chronométrateur	:	Bernadette GAUDY
Secrétaire à l'arrivée	:	Françoise MERCE
Contrôleur matériel compétiteurs	:	Patrick PRUNIER
Délégué fédéral	:	Patrick DUPRAT
Escortes homme & femme	:	Présent sur la compétition
Responsable Jeunes	:	Wilfrid MERCIER

Comité de Course :

Directeur de Course	:	Christian BOUSQUET
Chargé de mission compétition	:	Romain MIGEON
Responsable Sécurité	:	Jacques SOFIS
Responsable Chronométrage	:	Myriam JEAN-LOUIS
Responsable des juges	:	Myriam JEAN-LOUIS
Responsable Informatique	:	Patrick DUPRAT

Comité de Compétition :

Président de la CN - NEV	:	Patrick DUPRAT
L'organisateur de la manifestation	:	Patrick DUPRAT
Directeur de Course	:	Christian BOUSQUET
Représentant des Compétiteurs	:	Élu par les chefs d'équipe la veille de la compétition.

Jury de Compétition :

Président de la CN - NEV	:	Patrick DUPRAT
Chargé de mission compétition	:	Romain MIGEON
Directeur de Course	:	Christian BOUSQUET
Responsable Chronométrage	:	Myriam JEAN-LOUIS
Responsable des juges	:	Myriam JEAN-LOUIS
Représentant des Compétiteurs	:	Élu par les chefs d'équipe la veille de la compétition.

La navigation sur la Vézère est autorisée du vendredi 26 à 09h00 au lundi 29 mai 2023 15h00.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

DE DESCENTE DE NAGE EN EAU VIVE 2023

Le 28 MAI 2023

La Vézère

Le règlement appliqué est le règlement compétition de la Commission Nationale NEV FFESSM.

Les présidents ou responsables de clubs, engagent les compétiteurs en tenant compte de leur niveau et de la classe du torrent (III-IV). Ils en assument la responsabilité. Pour le Championnat de France, seuls les compétiteurs sélectionnés pour le Championnat de France de Descente 2023 peuvent concourir au championnat de France.

Lors de la confirmation des inscriptions, le chef d'équipe doit présenter pour chacun de ses nageurs :

- La licence FFESSM 2023 + assurance loisirs 1 ou assurance individuelle notifiant la couverture de la pratique de la nage en eau vive en compétition.
- **Un Certificat Médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la nage en eau vive en compétition, Établi par tous médecin daté de moins de 3 ans et accompagné de l'attestation de renseignement du questionnaire de santé.**
- **Un justificatif attestant à minima le N1 NEV (hors compétition jeunes).**
- Les deux autorisations parentales si le nageur est mineur.

Une pièce d'identité reconnue par l'administration française peut être demandée au compétiteur en complément de justificatif d'inscription.

De même, la non-présentation d'une pièce d'identité est également considérée comme un refus de se soumettre au contrôle anti-dopage (cas de disqualification)

Équipement :

Tout nageur présentant un équipement non conforme au règlement ne pourra pas prendre le départ.

Les palmes en fibres sont interdites pour les catégories benjamins et minimes.

Sécurité :

Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation pour la Sécurité.

Le comité d'organisation pourra :

- modifier les horaires en fonction du nombre de participants.

Le comité de compétition pourra :

- modifier, ajourner ou annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité

CONTACTS

Responsable de l'Organisation :

Nom : **GAUDY Bernadette**
Adresse : **39, Chemin Passerat**
33130 BEGLES France
Téléphone : **+ 33 (0) 6 18 67 52 98**
Mail : bernie33@hotmail.fr

Nom : **Patrick DUPRAT**
Adresse : **8, Chemin de l'Host**
33610 CESTAS France
Téléphone : **+ 33 (0) 6 43 36 75 40**
Mail : patrick.d33@orange.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE

DE DESCENTE DE NAGE EN EAU VIVE 2020

Le 28 MAI 2023

La Vézère

PROGRAMME

Samedi 27 MAI 2023

De 10 H à 14 H : Confirmation des engagements au PC Course par le chef d'équipe.

10 H 00 à 17 H 00 : Reconnaissance du parcours par les compétiteurs.
Navigation libre sous la responsabilité des clubs.

18 H 00 : Réunion au PC Course
Du comité d'organisation.
De l'équipe sécurité.
Élection du représentant des Nageurs.

18 H 30 : Cérémonie d'ouverture & briefing au PC Course.
Retrait des dossards par le chef d'équipe.

Dimanche 28 MAI 2023

8 H 00 : Installation des juges, des chronométreurs et des équipes de sécurité.

8 H 30 : 1^{ER} Départ des Championnat de France 2023 (toutes les 30 secondes).

10 H 00 : Départ du Trophée France Espoirs 2023 (toutes les 30 secondes).

14 H 30 : Navigation libre sous la responsabilité des clubs & baptêmes.

18 H 30 : Cérémonie de Remise des résultats et des Prix et des titres au PC course.
Suivie :

- D'un vin d'honneur
- Repas Pasta Party avec la FFCK

[\(Inscriptions obligatoires avant le 15/05/2023\).](#)

PC Course : Parking des Rivières 19 260 Treignac

LE PARCOUR

Parcours adulte D1 – A1 :

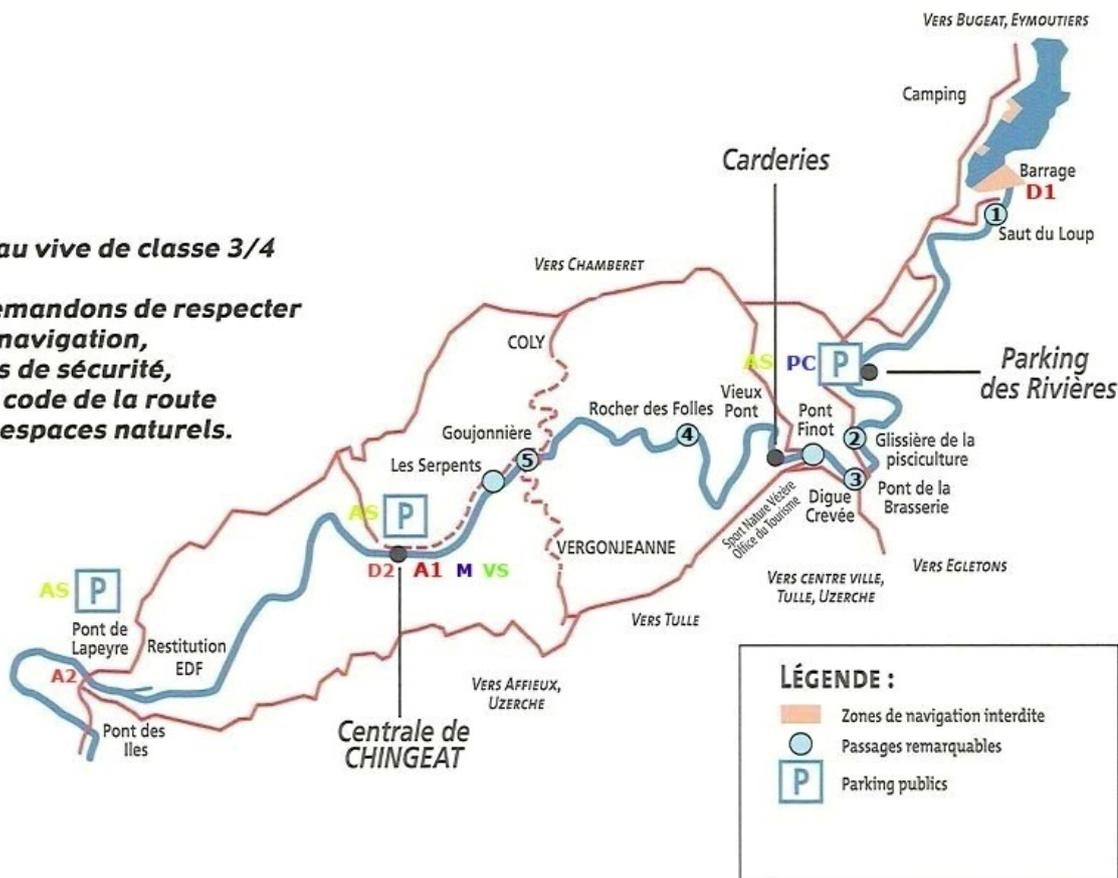
Aval du barrage des Barriousses à la centrale de Chingeat 8 km de Classe III-IV.

Parcours jeune D2 – A2 :

De la centrale de Chingeat au Pont de Lapeyre de Classe III.

Parcours d'eau vive de classe 3/4

Nous vous demandons de respecter les zones de navigation, les conditions de sécurité, les règles du code de la route ainsi que les espaces naturels.



TOPO GUIDE

Du barrage de Treignac (qui crée le lac des Barriousses) à la "Pisciculture" en amont de Treignac : classe 3. Ensuite, jusqu'à la centrale hydroélectrique de Chingeat : classe 4.

Puis de nouveau un tronçon en classe 3 jusqu'au pont Lapeyre (peu après, on arrive dans la retenue du barrage de Peyrissac).

Le passages marquants :

- au départ, après la passerelle : le Saut du Loup, qui met tout de suite dans l'ambiance.
- après la Pisciculture, beau drossage à droite avant le premier pont de Treignac.
- en aval de Treignac : le Rocher des Folles, drossage et seuil dans une belle ambiance.
- plus loin : la Goujonnière précédée par une passerelle moderne. C'est un double seuil, chaque seuil retenant un peu ; pour assurer, on peut serrer à droite (mais ça touche).
- pour finir le tronçon en classe 4 avant Chingeat : les Serpents, beaux enchaînements de seuils et de S ; c'est la partie la plus difficile de la Vézère.

Une équipe de sécurité de la FFESSM dédiée à la compétition comportant 10 nageurs placés sur les 5 points remarquables :

- 1) Le saut du Loup.
- 2) La glissière de la Pisciculture.
- 3) Pont de la Brasserie.
- 4) Rocher des Folles.
- 5) La goujonnière.

Ils auront en charge de fermer la rivière après le passage du dernier concurrent.

Les jeunes seront obligatoirement accompagnés par un nageur confirmé.

INSCRIPTION COMPÉTITION

<i>Désignation</i> ÉPREUVE <i>Date – Lieu</i> <i>Catégories</i>	Championnat de France de Descente – saison 2023 28/05/2023 – Treignac sur la Vézère Cadet / Junior / Sénior / Master
---------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p style="text-align: center;">COORDONNÉES CLUB</p> <p>NOM</p> <p>.....</p> <p>N° d'affiliation</p> <p style="text-align: center;"><i>Coordonnées (adresse, téléphone)</i></p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p style="text-align: center;">CACHET CLUB</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p style="text-align: center;">RESPONSABLE NEV</p> <p>NOM</p> <p>tél.</p> <p>E-mail</p> <p style="text-align: center;"><i>Signature</i></p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CHEF D'ÉQUIPE* : Nom : Prénom : <i>* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.</i>	<input type="checkbox"/> Candidat représentant des compétiteurs** Tél. :
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRÉNOM	Date de naissance jj/mm/aaaa	Catégorie	n° licence (Obligatoire)	Niveau Technique	↓
1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.</i>						
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>

Personne à disposition de l'organisation : NOM Prénom	JF1 : <input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/>
Autre(s) personne(s) :		<input type="checkbox"/>

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliqué.

Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de :	10 € x = €	À l'ordre de : FFESSM
Avant le : 15 / 05 / 2023		
Fiche à renvoyer à : Bernadette GAUDY		E-mail : Bernie33@hotmail.fr
		Tél : +33 6 18 67 52 98
Adresse : 39, Chemin Passerat 33130 Bègles France		
Merci de faire parvenir une copie du formulaire d'inscription à Patrick DUPRAT : patrick.d33@orange.fr		

INSCRIPTION COMPÉTITION

<i>Désignation</i> ÉPREUVE <i>Date – Lieu</i> <i>Catégories</i>	Trophée France Espoirs de Descente – saison 2023 28/05/2023 – Treignac sur la Vézère Benjamin / Minime
---------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p style="text-align: center;">COORDONNÉES CLUB</p> <p>NOM</p> <p>.....</p> <p>N° d'affiliation</p> <p style="text-align: center;"><i>Coordonnées (adresse, téléphone)</i></p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p style="text-align: center;">CACHET CLUB</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p style="text-align: center;">RESPONSABLE NEV</p> <p>NOM</p> <p>tél.</p> <p>E-mail</p> <p style="text-align: center;"><i>Signature</i></p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Nageur Accompagnateur :

Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

	NOM	PRÉNOM	Date de naissance jj/mm/aaaa	Catégorie	n° licence (Obligatoire)	Niveau Technique	
1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.</i>							
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>

Personne à disposition de l'organisation : NOM Prénom JF1 : oui - non

Autre(s) personne(s) :

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliqué.

Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de : **8 €** x = €

À l'ordre de : **FFESSM** Avant le : **15 / 05 / 2023**

Fiche à renvoyer à : **Bernadette GAUDY** E-mail : Bernie33@hotmail.fr Tél : **+33 6 18 67 52 98**

Adresse : **39, Chemin Passerat 33130 Bègles France**

Merci de faire parvenir une copie du formulaire d'inscription à Patrick DUPRAT : patrick.d33@orange.fr

**AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRELEVEMENT
NECESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE
LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE SUR LES MINEURS**

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (*)

Je soussigné :

Personne investie de l'autorité parentale de :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur :

Attestation établie le :

À :

Signature du dépositaire de l'autorité parentale :

() Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »*

AUTORISATION PARENTALE

Pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive

Type : Descente

Genre de la manifestation :

Championnat de France & Trophée France Espoirs de Descente 2023

Lieu : **19 260 Treignac**

Date : **28 Mai 2023**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame

Née(e) le / / à,

Domicilié au

.....

Agissant en qualité de Personne investie de l'autorité parentale

Autorise Mon fils Ma fille L'enfant : Nom

Prénom :

Né(e) le / / à,

À participer à la manifestation sportive citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable du : Au

Fait à :

le :

Signature

HÉBERGEMENTS

Office de tourisme de Terres de Corrèze – Bureau de Treignac

1 place de la République
19260 TREIGNAC

☎ 05 55 98 15 04

FLOWER CAMPING LA PLAGE

Lac des Bariousses
19260 TREIGNAC

☎ 05 55 98 08 54

Camping.laplage@flowercampings.com